



Toute l'actualité sur orvault.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orvault, le 26/3/2026

communication@mairie-orvault.fr

Démocratie locale : le maire d'Orvault décide de donner des moyens supplémentaires importants aux élus minoritaires

Elu par le conseil municipal maire d'Orvault vendredi 20 mars, Sébastien Arrouët a annoncé au cours du conseil d'installation, qu'il serait « *vigilant à ce que les 8 élus de la minorité puissent exercer pleinement* » leur mission. Pour garantir à la démocratie locale un fonctionnement sain et constructif, le nouveau maire d'Orvault précise les premières actions qu'il met en place en direction du groupe minoritaire.

La majorité municipale issue de la liste Un nouvel état d'esprit pour Orvault, qui a obtenu 52,55% des voix lors des élections municipales le 15 mars 2026, fait de la démocratie directe continue une priorité absolue.

Mais le nouveau maire d'Orvault, Sébastien Arrouët, rappelle rester « *très attaché au respect de la démocratie représentative : je sais ce qui manque aux élus d'opposition ! Ma première décision en tant que maire a donc consisté à mettre à disposition des élus minoritaires plus de moyens d'agir démocratiquement et plus d'outils pour faciliter leur fonctionnement d'élus d'une opposition constructive.* »

Afin de leur donner davantage de moyens d'agir démocratiquement, la majorité a donc décidé :

- De pouvoir inscrire **un sujet de leur choix à l'ordre du jour de chaque commission** et donc potentiellement à l'ordre du jour de chaque conseil municipal (1 maximum) ;
- De diffuser **sur les réseaux sociaux de la Ville une vidéo d'une durée de 2 min** (réalisée par le service communication sur le même format que le groupe majoritaire) lors de la parution de chaque nouveau magazine ;
- D'organiser **une rencontre d'une heure avant chaque conseil municipal** entre le chef de file de la minorité et le maire.

Sur le fonctionnement, les élus d'opposition auront désormais droit à :

- **Un ordinateur portable** avec les logiciels et outils numériques de la mairie (courriels, suite bureautique, etc.) pour chaque élu ;
- **2 heures de secrétariat** pour assister le groupe dans la coordination des agendas, les représentations, le protocole, etc.
- La participation de **2 élus titulaires par commission** + 1 suppléant.

A travers cet engagement pour favoriser le travail du groupe minoritaire et, de manière plus générale, dans le cadre d'une approche ambitieuse de la démocratie directe (davantage de proximité, de transparence, des conseils de quartiers à venir...), Sébastien Arrouët met en œuvre la promesse qu'il a faite d'être le maire de tous les Orvaltais, « *qu'ils aient ou non voté pour notre liste* », proche et au service de l'ensemble des habitants de la commune.

Sébastien Arrouët, maire d'Orvault

*« Je serai le maire de tous les Orvaltais,
qu'ils aient ou non voté pour notre liste. »*



(Crédit photo : Nicolas Patault)